ROYAUME DU MAROC

MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE

REGION MARRAKECH - SAFI

CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL

- YOUSSOUFIA -

المملكـــة المغربيـــة

وزارة الصـحـــــــــة والحماية الاجتماعية

جهة مراكش- اسفي

المركز الاستشفائي الإقليمـــي

اليوسفية

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE

N° 45/2026

Le Directeur du Centre Hospitalier Provincial de YOUSSOUFIA procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de L'article 91 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Prestations De Désinstallation, De Conditionnement, De Mise En Dépôt Et De Transfert D'un Scanner Médical De Marque : Toshiba Au Niveau De Centre Hospitalier Provincial Youssoufia.

Destination : Centre Hospitalier Provincial Youssoufia

Consistance De La Prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	U	Qté	TVA %	PU
1	**Désinstallation, Conditionnement Et Mise En Dépôt Du Scanner : Marque : Toshiba Modèle : Alexion 16 barrettes – TSX-032A N° de série : 2KE17Y2471**	Ce prix rémunère forfaitairement l'ensemble des prestations relatives à la désinstallation complète du scanner médical existant, y compris tous ses équipements, accessoires et installations annexes, notamment le statif, la table d'examen, la console de commande, les postes informatiques, les écrans, les armoires et tableaux électriques dédiés, les câblages, les connecteurs et tous les accessoires associés. L'entreprise chargée de cette prestation devra être spécialisée dans le domaine de la maintenance biomédicale et justifier d'une expérience avérée dans les opérations de maintenance des équipements d'imagerie médicale, notamment des scanners médicaux. Elle devra disposer d'un personnel technique qualifié et expérimenté, maîtrisant les spécificités techniques de ce type d'équipement et les prescriptions du fabricant. La prestation comprend la déconnexion sécurisée des installations, le démontage par du personnel qualifié, le repérage des composants, leur emballage et leur protection appropriés contre les chocs, la poussière et l'humidité, à l'aide de films plastiques, de cartons renforcés et de tout autre matériau adapté, ainsi que leur manutention, leur acheminement et leur mise en dépôt dans le local désigné par le maître d'ouvrage.	F	1		

Centre Hospitalier Provincial Youssoufia
FAX :05.24.64.56.45
Email : chp.youssoufia2006@gmail.com

		L'entreprise devra établir un inventaire contradictoire des équipements et accessoires avant le démontage et veiller à leur intégrité durant toutes les opérations. Elle devra respecter les prescriptions du fabricant et les règles de l'art, mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires, et assurer le nettoyage de la zone après intervention. Toute détérioration imputable à une mauvaise exécution des prestations sera à sa charge, conformément aux dispositions contractuelles applicables.				
2	**Transport Et Transfert Éventuel Du Scanner Vers Une Autre Structure Sanitaire : Marque : Toshiba Modèle : Alexion 16 barrettes – TSX-032A N° de série : 2KE17Y2471**	Ce prix rémunère forfaitairement, sur instruction écrite du maître d'ouvrage, le chargement, le transport et le déchargement du scanner médical et de l'ensemble de ses équipements et accessoires vers une autre structure relevant de la Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale de Marrakech-Safi (Rayon de 100 km). La prestation comprend la manutention, la mise à disposition du personnel et des moyens matériels nécessaires, le transport dans un véhicule adapté, l'arrimage et la protection des équipements contre les chocs, les vibrations, la poussière et l'humidité, ainsi que leur déchargement et leur dépôt dans le local désigné par le maître d'ouvrage. L'entreprise devra vérifier l'intégralité des équipements avant leur départ et lors de leur remise à destination. Elle sera responsable de leur conservation pendant toute la durée des opérations de transfert et devra respecter les prescriptions du fabricant et les règles de l'art. Le transport ne pourra être effectué qu'après instruction écrite précisant le lieu de destination. La prestation n'inclut ni la réinstallation ni la mise en service du scanner. L'entreprise devra souscrire, à ses frais, une police d'assurance couvrant l'ensemble des risques liés aux opérations de manutention, de chargement, de transport et de déchargement du scanner médical ainsi que de tous ses équipements et accessoires. Cette assurance devra couvrir notamment les risques de perte, de vol, de détérioration, de casse, de chocs, de vibrations, d'accidents de transport et de tout autre dommage pouvant survenir aux équipements pendant toute la durée des opérations de transfert, depuis leur prise en charge au lieu de départ jusqu'à leur remise	F	1		

		effective au lieu de destination désigné par le maître d'ouvrage.				

- NB : Les entreprises soumissionnaires sont tenues de transmettre, gratuitement, à l'adresse électronique suivante : chp.youssoufia2006@gmail.com, tout document officiel justifiant leur qualification et leur spécialisation dans le domaine de la maintenance des équipements biomédicaux, notamment une déclaration ou une attestation officielle. L'absence de ce justificatif pourra entraîner le rejet de leur offre.
- NB : L'entreprise soumissionnaire est tenue de fournir une police d'assurance valide couvrant l'ensemble des risques liés aux opérations de manutention, de chargement, de transport et de déchargement du scanner médical, et ce, durant toute la période d'exécution de la prestation.
- Lieu d'exécution : CHP YOUSSOUFIA, situé à Adresse : hay El Manar. Route Sidi Ahmed, Youssoufia et, le cas échéant, toute autre structure sanitaire relevant de la province de Youssoufia, région Marrakech-Safi, désignée par le maître d'ouvrage pour le transfert du scanner.
- Visite des lieux : **20 ,23 et 24/11/2026, Selon L'horaire Administratif**
- Délai d'exécution : **10 JOURS**
- Date limites de réception des devis des concurrents : **le 25/11/2026 à 10h :00**

Mr OUKHOUJANE SAID
ADMINISTRATEUR
CHEF DE PÔLE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES

19/11/2026